



LA MÉDIATHÈQUE JURA NORD A ROUVERT SES PORTES

CONFORMÉMENT AUX MESURES GOUVERNEMENTALES,

LA MÉDIATHÈQUE JURA NORD A ROUVERT SES PORTES

CE MERCREDI 2 DÉCEMBRE. LE MODE DRIVE EST

TOUJOURS EN SERVICE POUR CEUX QUI LE SOUHAITENT.



Dans une atmosphère propice à la magie de Noël - guirlandes et sapin de Noël réalisé à partir de livres - la Médiathèque Jura Nord a rouvert ses portes au public mercredi 2 décembre, dans le strict respect du protocole sanitaire. En dépit - ou grâce, c'est selon - du temps humide, les usagers sont venus en nombre arpenter avec plaisir les travées des différents sites. Le temps d'un après-midi à Gendrey, ils étaient plus nombreux que pour l'ensemble de la semaine précédente pour les deux sites de Gendrey et Dampierre (en mode drive), attestant que ce lieu culturel est aussi un lieu de partage, de rencontres et de retrouvailles.



Dès les annonces gouvernementales, les équipes de la Médiathèque Jura Nord se sont activées pour rouvrir dans les meilleures conditions, dès mercredi. Un protocole sanitaire rigoureux a été mis en place. Les trois sites (Gendrey, Dampierre, et le point lecture du Criquelire à Montmirey-la-Ville) sont ouverts aux horaires habituels, mais avec une jauge à respecter. Un maximum de huit personnes à Gendrey, six à Dampierre et deux à Montmirey-la-Ville simultanément devra être respecté. Le port du masque est obligatoire à partir de onze ans. L'usage du gel hydroalcoolique et le respect des distanciations physiques (un mètre) sont également de mise. Un sens de circulation doit être respecté. Enfin, les ouvrages sont systématiquement mis en quarantaine avant d'être de nouveau proposés au prêt.

Pour ceux qui le souhaitent, le mode drive reste en service. Il suffit de réserver ses ouvrages en ligne, par téléphone ou par mail, de prendre rendez-vous, puis de venir récupérer sa commande.

La Médiathèque Jura Nord fermera ses portes du 24 décembre au 3 janvier inclus. De quoi avoir le temps de faire le plein pour les vacances de Noël, dans une ambiance chaleureuse. Sans oublier de cocher la case « *Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel autorisé* » de son attestation !

> Toutes les infos et horaires :
mediatheque.jura-nord.com/